

## Bureau du conseil d'administration de l'APEL 2018-2019

- **Présidente** : Vénancia ETOM ( [venanciapro@outlook.fr](mailto:venanciapro@outlook.fr) )
- **VicePrésident**: Patrice MABOUDOU ( [dodjiusa@yahoo.fr](mailto:dodjiusa@yahoo.fr) )
- **Vice-Présidente** : Romaine CROISE ( [nicolas.croise@numericable.fr](mailto:nicolas.croise@numericable.fr) )
- **Trésorier** : Sylvia LIPINSKI ( [jms.lipinski@free.fr](mailto:jms.lipinski@free.fr) )
- **Secrétaire** : Karine SARRAZIN ( [contact@apel-saintpaul-lille.fr](mailto:contact@apel-saintpaul-lille.fr) )

## Les membres du conseil d'administration :

Sophie BAIZE (référente 1re), Anne BULTEZ, Claire BASSEZ, Florence COURAUD, Heather BONTE, Faridah DJELLAL, Sophie HEBBINCKUYS, Jean-Marc DELPERIE, Laurent HESPEL, Vincent DEBRIFFE, Marc LEJEUNE, Elsa MENEKENG (référente des Terminales), Rémi GAUTIER, Stéphanie PERES (référente 2de)

ÂÂ



ÂÂ

Participer avec l'APEL à la vie du lycée, c'est pouvoir choisir d'être parent relais :

Parents relais :

- Représentent l'ensemble des parents de la classe de leurs enfants.
- Préparent les conseil de classe en étroite relation avec le professeur principal et les élèves délégués.
- Rédigent les comptes-rendus du Conseil à l'attention des parents.
- Un « parent responsable de niveau », chargé d'animer l'équipe des parents relais, est l'interlocuteur privilégié du Préfet.

**Participer avec l'APEL à la vie du lycée, c'est pouvoir s'impliquer dans des actions :**

Exemple : Organiser des conférences

Un thème lié à la parentalité est choisi parmi ceux proposés par les parents.

Par exemple : « l'estime de soi », « l'utilisation de l'internet par nos enfants », etc.

Se mobiliser pour un événement : Les 24h pour agir

Toute suggestion est la bienvenue.

-ÂÂÂÂÂÂ

**Participer avec l'APEL à la vie du lycée , c'est la possibilité d'être membre au conseil d'administration :**

Le Conseil d'Administration :

- Est élu lors de l'Assemblée Générale de l'APEL
- Il se réunit quatre à cinq fois par an
- Lieu d'écoute et de débats sur la vie de l'établissement.
- Lien entre les questions des parents et l'équipe pédagogique, par exemple «La sécurité aux abords du lycée », « L'ambiance de travail », etc.
- Propose des sujets à intégrer à l'ordre du jour du Conseil d'Etablissement.-

**Participer à l'APEL, c'est représenter les parents dans les conseils et instances :**

Le(la) président(e), les responsables de niveau participent au Conseil d'Etablissement et ont voix délibérative.

Le(la) président(e) participe aux Conseils d'Administration de l'OGEC (gestion financière de l'établissement).

Des parents volontaires participent aux Conseils de Discipline.

**L'APEL, c'est aussi :**

- Un soutien matériel et une participation financière à la mise en œuvre de projets sportifs, culturels, humanitaires, etc.